

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 octobre 2014**

**Absents : Marie-Hélène QUINNEZ donne pouvoir à Jean-Paul PECAUD**

**Convocation : 09 octobre 2014**

**Secrétaire : Julie BAVEREL**

**début de séance : 20h12**

**Ordre du jour**

Approbation du compte-rendu du précédent conseil.

**1) urbanisme**

• **DP 025 631 14 C0005** déposé le 02 octobre 2014 par madame Stéphanie GRESSET, maison d'habitation sis 31 Grande Rue, pour changement de menuiseries, porte d'entrée et porte de garage. *Instruction en cours.*

• **DP 025 631 14 C0003** déposé le 15 mai 2014 par Monsieur Lionel AOUISSIA, 4 Rue du Pontot, pour la construction d'un abri bois et d'une piscine. *Décision tacite d'opposition pour retard de dépôt des pièces complémentaires demandées.*

• Vente de terrain à Monsieur Georges DEVAUX et Madame Marie KRUMMENACHER  
(Annule et remplace la délibération n°2013-09-15)

**Le Maire propose au conseil** de vendre à Monsieur Georges DEVAUX et à Madame Marie KRUMMENACHER le chemin desservant leurs parcelles, d'une superficie de 177 m<sup>2</sup> au prix de 9.56 euros / m<sup>2</sup>. Monsieur DEVAUX et Madame KRUMMENACHER paieront chacun la moitié de ce chemin.

**Le Maire précise** que la commune prendra à sa charge les frais de géomètre et de notaire.

**Après délibération et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal approuve cette vente et autorise le Maire à signer tout document relatif.**

• Echange de terrain Commune / Indivision COTE-MAY  
(Annule et remplace la délibération n°2014-09-01)

**Le Maire présente au Conseil** la proposition d'échange de terrains de l'indivision COTE-MAY :

- **Echange de parcelles communales cadastrées \*section AB n°491 d'une surface de 1 are et 29 centiares \*section AB n°494 d'une surface de 1 are et 18 centiares et \*section AB n°497 d'une surface de 3 ares et 53 centiares.**

**CONTRE**

- **6 ares à prendre à l'indivision COTE-MAY sur sa parcelle cadastrée section AB n°500.**

Cet échange sera réalisé sans soulte. **Le Maire précise** que la commune prendra à sa charge les frais de géomètre et de notaire.

**Après délibération, et à l'unanimité des votants, le Conseil accepte cet échange et autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.**

• Echange de terrains Commune / M. et Mme GARNIER  
(Annule et remplace la délibération n°2014-09-02)

**Le Maire présente au conseil** la proposition d'échange de terrains de Monsieur et Madame Denis GARNIER :

- **Echange de la parcelle cadastrée section AB n°500 d'une surface de 6 ares**

**CONTRE**

- **3 ares à prendre à Monsieur et Madame GARNIER sur la parcelle cadastrée section AB n°502.**

Cet échange sera effectué sans soulte. **Le Maire précise** que la commune prendra à sa charge les frais de géomètre et de notaire.

**Après délibération, et à l'unanimité des votants, le Conseil accepte cet échange et autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.**

• Echange de terrain Commune / Joël et Patrick VIPREY  
Vente de terrain Patrick VIPREY / Commune – Chemin « Rôte-Dessous »  
(Annule et remplace la délibération n°2014-02-04)

**Le Maire informe le conseil** que la mise en sécurité du Chemin « Rôte-Dessous » (réalisation d'un chemin de 3 mètres de largeur) nécessite les échanges et ventes suivants :

- **Parcelles cadastrées section B n°1430 appartenant à Monsieur Joël VIPREY contre la parcelle section B n°1424 appartenant à la commune**, ces deux parcelles ayant la même surface de 84 m<sup>2</sup>. Echange réalisé sans soulte.

- **Parcelle cadastrée section B n°1432 (79 m<sup>2</sup>), parcelles section B n° 1426 (64 m<sup>2</sup>) et parcelle section B n°1428 (1m<sup>2</sup>) appartenant à Monsieur Patrick VIPREY, vendues à la Commune au prix de 2 euros le m<sup>2</sup>.**

**Le Maire précise** que la Commune prendra à sa charge les frais de géomètre et de notaire.

**Après délibération, et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal approuve ces échanges et ventes et autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.**

## **2) Fonds de Solidarité Logement – Fonds d'Aide Aux Accédants en Difficulté**

**FSL** : **Monsieur le Maire présente** au Conseil Municipal la demande, faite par le Conseil Général, de participation de la commune au Fond de Solidarité pour le Logement.

Ce fond est alimenté avec des crédits de l'Etat, du Département, des organismes sociaux et des établissements prêteurs, les communes apportant leur quote part sur la base de 0,61 € par habitant.

**Après délibération, le Conseil Municipal** accepte à l'unanimité la participation de la commune au FSL pour l'année 2014, soit : **0.61 € x 555 habitants = 338.55 €**

**FAAD** : **Monsieur le Maire présente** au Conseil Municipal la demande, faite par le Conseil Général, de participation de la commune au Fond d'Aide aux Accédants à la Propriété en difficultés.

Ce fond est alimenté avec des crédits de l'Etat, du Département, des organismes sociaux et des établissements prêteurs, les communes apportant leur quote part sur la base de 0,30 € par habitant.

**Après délibération, le Conseil Municipal** accepte à l'unanimité la participation de la commune au FAAD pour l'année 2014, soit : **0.30 € x 555 habitants = 166.50 €**

## **3) Télétransmission des actes soumis au Contrôle de Légalité**

Le Conseil souhaite reporter cette délibération en attendant de connaître le coût de la dématérialisation.

## **4) Subventions aux associations**

Le Maire fait un point sur les subventions accordées par la Commune en 2013. Le Conseil Municipal décide d'attendre les demandes de subventions des associations pour attributions en 2014 au cas par cas.

Pour 2015, le Conseil souhaite accorder des subventions à hauteur de 1500 euros.

## **5) Lotissement**

Aucune vente n'a été faite à ce jour malgré de nombreuses visites.

## **6) Ferme communale 17 Grande Rue**

- 4 entreprises n'ont pas encore établi leurs Décomptes Généraux Définitifs, REVETEC, SAGE, GEOFORAGE et FILIPUZZI.
- Un groupe de travail pour la rédaction du règlement de la salle de convivialité se réunira en mairie le lundi 27 octobre 2014.

## **7) PLU**

Une réunion se tiendra en mairie le mercredi 19 novembre 2014 de 14h00 à 16h00 avec Madame CHARTIER, urbaniste, Valérie THOMAS, chargée d'étude DDT et Sophie GAUZENTE de l'AUDAB et Monsieur SALOMON de HYDRAULICANA.

## **8) Questions diverses**

- Enfouissement des lignes électriques moyenne tension sur la commune : réunion le mercredi 22 octobre 2014 à 9h30.
- Internet / ADSL : Une pétition est disponible en mairie concernant les dysfonctionnements de connexion internet. Elle sera transmise avec un courrier d'accompagnement du Conseil Municipal à ORANGE ainsi qu'à la CAGB.
- Commission Etudes Energétiques intercommunales : La commune souhaite participer à la prochaine commission qui sera mise en place par la CAGB.
- Entraide communale : Le Conseil fera prochainement une enquête afin de recenser les bénévoles et les personnes ayant des besoins d'aide particuliers (dénouement etc...)
- Rythmes Scolaires : Une demande de subvention a été faite auprès de Barbara ROMAGNAN.
- Commission « Bois » : Réunion jeudi 23 octobre 2014 à 19h00 en mairie.
- Commission « Affaires Sociales » : Réunion lundi 20 octobre 2014 à 18h00 en mairie.
- Prochaine réunion du Conseil Municipal le mardi 18 novembre 2014.
- **Cérémonie du 11 novembre à 11h45 au Monument aux Morts.**
- **RAPPEL : Les conteneurs à verre à l'entrée du village ne sont pas une déchetterie. Il est donc strictement interdit de déposer des ordures (sacs poubelles, cartons etc...) au pied de ceux-ci.**

**Fin de séance : 22h50**